

Séance
extraordinaire
10 juin 2025

Procès-verbal de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **10 juin 2025 à 20 h 30** à l'hôtel de ville, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Mario ISABELLE,	Conseiller;
Claude POUPART,	Conseiller;
Patrick PHANEUF,	Conseiller;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Assistent également à la séance :

Chantal BERGERON,	Directrice générale et greffière-trésorière
Caroline PROVOST,	Greffière-trésorière adjointe
Daniel PRINCE,	Conseiller à la direction générale

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Étant tous présents, les membres du conseil renoncent par écrit à l'avis de convocation.

2025-06/203

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'après avoir constaté qu'il y a quorum, le conseil municipal ouvre la séance.

ADOPTÉE

2025-06/204

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour, tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. LOISIRS ET CULTURE
 - 4.1. Adjudication de contrat pour la construction d'un abri pour les joueurs à la patinoire située au Parc-École
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

2025-06/205

Adjudication de contrat pour la construction d'un abri pour les joueurs à la patinoire située au Parc-École

ATTENDU que la Municipalité souhaite procéder à la construction d'un abri pour les joueurs de la patinoire située au Parc-École afin d'améliorer les installations pour les usagers;

ATTENDU que la compagnie Les Équipements St-Michel a déposé une soumission au montant de 15 773 \$ (taxes exclues);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Les Équipements St-Michel, en date du 10 juin 2025, et lui confie le mandat de construire un abri pour les joueurs de la patinoire situé au Parc-École, au coût de 15 773 \$ plus les taxes applicables.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires, à même les crédits votés pour l'exercice 2025, au fonds des activités d'investissement (compte budgétaire: 23-000-70-011), à même la subvention supplémentaire accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 au montant de 158 020 \$.

ADOPTÉE

2025-06/206

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 20 h 53, de lever la séance.

ADOPTÉE

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Chantal Bergeron
Chantal BERGERON, Directrice générale
et greffière-trésorière